

Vélo : les grandes villes changent de braquet

La Fédération des utilisateurs de bicyclette (FUB) tient congrès ce week-end à Nantes.

La pratique se développe dans la région. Tour d'horizon des initiatives en cours.

Enquête

Trois villes en libre-service

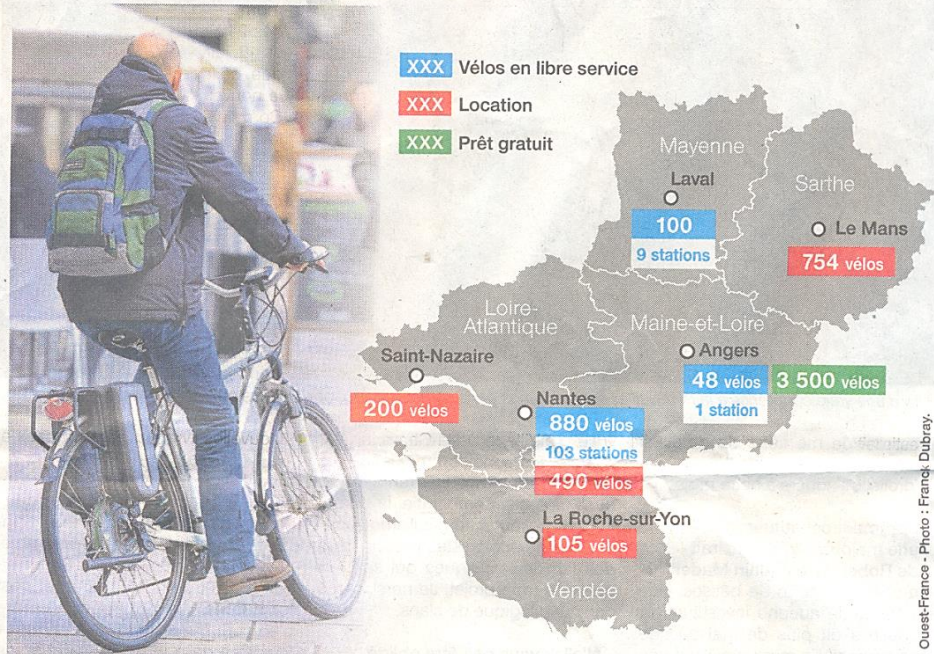
Paris avait ouvert la voie avec son *Vélib*. Trois villes ligériennes proposent aujourd'hui un accès au vélo en libre-service. Nantes gère 880 vélos et un maillage de 103 stations. Le dispositif est plus modeste à Laval (100 vélos, 9 stations). Enfin, à Angers, 48 vélos disponibles sont réunis en un même lieu. Les autres villes privilégient la location. C'est notamment le cas au Mans avec un parc de 754 vélos, à La Roche-sur-Yon avec 105 vélos et, tout récemment, à Saint-Nazaire avec 200 vélos.

À Angers, on prête gratos

Le libre-service et la location constituent un service. À Angers, le prêt gratuit est plus que cela. « Il s'agit d'un prêt de quatre mois, renouvelable deux fois maximum. L'objectif est de sensibiliser à la pratique du vélo », explique Bernard Dupré, vice-président d'Angers Loire métropole (déplacements et mobilité). 3 500 vélos sont ainsi prêtés. Une autre formule de prêt, moyennant une participation limitée (55 € l'année) est mise en place par Vélocampus à Nantes, qui gère un parc de 300 vélos à l'attention des étudiants.

L'assistance électrique séduit

La part des VAE (vélos à assistance électrique) croît très sensiblement. Le 10 avril, Saint-Nazaire a mis 200 VAE en location. Deux semaines après, il n'en reste que quatre disponibles. 100 autres VAE et 50 vélos classiques renforceront bientôt le dispositif. Dans toutes les villes, l'assistance électrique répond à une demande. Elle permet aux habitants des quartiers ou de la périphérie de gérer sans fatigue excessive des trajets de 6 à 10 km. Au Mans, 516 des 754 vélos en location sont des VAE. En revanche, la part reste mino-



ritaire à Nantes (140 sur 490). À La Roche, 58 VAE sont commandés pour compléter le parc actuel de 105 vélos dont 22 VAE. À Laval, le parc de 100 vélos en libre-service sera à 100 % électrique d'ici 2019. « La topographie de la ville est parfois réchibitoire. L'assistance électrique permet d'élargir la clientèle », argumente Frédéric Devineau, directeur des Transports urbains lavallois.

Une remise en selle

Pour rendre la pratique accessible au plus grand nombre, un effort de formation est parfois indispensable. Il peut être nécessaire de réapprendre à faire du vélo, de s'imprégner des règles de circulation en ville et de dispositifs spécifiques comme le « tour-

nez-à-droite au feu rouge ». À la Fédération des usagers de la bicyclette, plusieurs associations assurent des formations, notamment en entreprise. « Il faut parfois vaincre la peur, s'habituer au trafic », explique Bernadette Caillard-Humeau, de l'association angevine Via Nova, titulaire du certificat de qualification professionnelle « Éducation mobilité à vélo ».

Vivre ensemble

Pour faciliter la pratique du vélo, les agglomérations ont multiplié les aménagements. D'abord en renforçant le réseau de pistes et bandes cyclables (545 km à Nantes, 350 km à Angers, 214 km au Mans, 136 km à La Roche...). Ensuite, en adaptant les conditions de circulation à travers la

création de zones 30, voire de zones 20. À l'unanimité, le conseil municipal d'Angers vient de voter le passage en zone 30 de la ville, à l'exception des axes de transit. « Les résistances auxquelles il faut s'attendre de la part de certains automobilistes devraient vite passer pour un combat d'arrière-garde », se réjouit Jean-Michel Trotignon, co-président de Place au vélo. Au Mans, l'association Cyclamaine animera, du 2 au 4 mai, une campagne de prévention en distribuant des flyers aux automobilistes et motocyclistes en infraction Campagne qui sera suivie le 5 mai d'une journée répression : toute infraction sera verbalisée 135 €... Afin d'ancrer tout de suite les habitudes !

Yves SCHERR